

N°1208

du 26
FEVRIER
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 En pleins débats sur le Franc CFA,
franc de la colonisation française

Les banques centrales de la CEDEAO à Dakar, sur le chemin de la monnaie unique en 2020

P.4 **Lancement du « PND Tour » le 4 mars prochain**

Faire connaître le PND afin d'impliquer toutes les couches de la population

**L'ambition du PND est de transformer structurellement l'économie du pays, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.*



Mme Demba Tignokpa, Ministre de la Planification
du Développement et de la Coopération.

P.6 Face aux difficultés de trésorerie, le CGREP
en réflexion avec les collectivités territoriales

Comment financer l'éclairage public au Togo ?

P.3 Communiqué de presse / Réunion de 4 Présidents à Accra

Des actions fortes convenues pour freiner le terrorisme

P.4 Améliorer le contrôle interne et la gestion des marchés publics

L'ARMP se met à jour de la réglementation en vigueur

P.3 Lancement de la campagne de commercialisation

Une production de noix de cajou brute de 24.000 tonnes contre une exportation de 27.000 tonnes, en 2019

AZIMUTS INFOS

Des infos qui ont marqué 2018

En 2018, l'actualité a été riche en santé, avec plusieurs découvertes qui ont bouleversé nos connaissances sur l'organisme humain. Ainsi, en mars, des chercheurs proposaient de définir un nouvel organe, le plus grand du corps : l'interstitium. Mais c'est surtout le cerveau qui a été à l'honneur en 2018 : fabrication de nouveaux neurones, identification d'un nouveau type de neurones, bactéries dans le cerveau, lien intestin-cerveau, neurones qui modifient leur ADN... Enfin, les étonnants virus géants ont aussi été au cœur de l'info 2018.

L'interstitium, nouvel organe du corps humain ?

Des chercheurs américains proposent de définir un nouvel organe, le plus grand du corps : l'interstitium. Il serait constitué de l'ensemble des tissus interstitiels, entre les organes. L'annonce n'est pas que sémantique : une nouvelle méthode d'observation, chez des patients humains, a montré qu'il réunit de multiples cavités paraissant interconnectées et abritant des structures similaires. Organe ou pas, l'interstitium joue un rôle dans la propagation des cancers dans l'organisme.

L'espace interstitiel, situé entre les tissus, autour des organes, est un compartiment de fluide particulièrement important dans l'organisme car il est à l'origine de la lymphe. Dans une nouvelle étude parue dans la revue Scientific Reports, des chercheurs américains proposent que cette structure forme un nouvel organe, qui serait même le plus grand de l'organisme : l'interstitium.

Au départ, deux des auteurs de l'étude ont observé par une méthode d'endomicroscopie des structures inhabituelles formées de cavités interconnectées dans le conduit biliaire d'un patient. Mais avec les méthodes traditionnelles de microscopie, après fixation d'un échantillon provenant d'une biopsie, la structure observée disparaissait.

Pour en savoir plus, les chercheurs ont étudié les échantillons provenant d'une douzaine de malades qui avaient subi une opération chirurgicale visant à retirer les voies biliaires. Les patients ont reçu une injection intraveineuse d'une solution contenant un liquide fluorescent, la fluorescéine. Dès que les conduits biliaires ont été retirés, ils ont été observés par endomicroscopie confocale par laser, une technique d'imagerie qui permet d'examiner des tissus vivants. Puis les échantillons ont été rapidement congelés de façon à conserver les structures intactes.

Grâce à cette méthode, les scientifiques ont pu voir où les fluides s'accumulaient, dans l'espace interstitiel. Les couches de tissus emplies de fluides étaient retrouvées ailleurs dans le corps, avec des structures comparables : sous la peau, autour du système digestif ou urinaire, autour des poumons, des faisceaux musculaires, des artères... Habituellement, en utilisant les méthodes traditionnelles de microscopie, ces structures sont déshydratées et apparaissent denses. Ces espaces interconnectés sont soutenus par un réseau de collagène et d'élastine, des protéines qui servent à absorber les chocs.

Un espace prélymphatique où transitent des cellules cancéreuses

Les auteurs proposent le concept d'interstitium pour décrire ces structures définies comme étant un même organe. L'interstitium deviendrait alors le plus massif, détrônant la peau et ses 3 à 4 kg. En volume, l'interstitium représenterait dix litres chez un adulte, explique Neil Theise, co-auteur, à CNN. Dans l'article scientifique, les auteurs suggèrent que cet ensemble interconnecté, "plutôt que de denses murailles de collagène, est un ensemble d'espaces interstitiels emplies de fluides".

Mais d'autres spécialistes ne sont pas d'accord pour considérer l'interstitium comme un organe à part entière, comme Michael Nathanson, professeur de médecine à Yale. Pour lui, l'interstitium est plutôt un composant commun à différents organes, ce qui ne suffit pas à le définir comme un organe. Sur CNN, il fait une comparaison avec les vaisseaux sanguins pour appuyer son argumentaire : les vaisseaux sanguins "sont dans tous les organes, mais ils ne sont pas eux-mêmes un organe".

Le mésentère, ce nouvel organe du corps humain

Au-delà du débat sur la définition de cet "organe", cette structure est particulièrement intéressante pour l'étude de pathologies comme le cancer. Les auteurs considèrent l'espace interstitiel rempli de fluides comme pré-lymphatique, car il draine du liquide vers le système lymphatique. Or ces espaces pré-lymphatiques peuvent jouer un rôle dans la propagation des cellules cancéreuses dans l'organisme lors des métastases. Pour les auteurs, l'analyse du liquide interstitiel pourrait donc servir d'outil de diagnostic.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Cinéma

La Fondation Ecobank soutient le Fespaco

La Fondation Ecobank apporte un soutien financier et moral important au Fespaco (Festival panafricain de cinéma et de la télévision de Ouagadougou) qui a débuté ce 23 février et prendra fin le 2 mars prochain. Ecobank va récompenser "le film africain présentant l'image la plus positive du continent", souligne le communiqué. La Fondation récompensera le prestigieux prix Sembène Ousmane doté de 5 millions CFA. Le prix spécial Sembène Ousmane sera attribué au film qui traduit le mieux les valeurs qui sont celles d'Ecobank, à savoir la dignité, le sens de l'honneur et la bonne gouvernance, a indiqué le directeur des opérations de la Fondation.

"C'est un réel honneur pour la Fondation Ecobank de parrainer un

prix aussi important lors de cette édition exceptionnelle à Ouagadougou", a déclaré Carl Manlan, directeur des opérations de la Fondation Ecobank. "L'industrie cinématographique africaine suscite de plus en plus d'attention et de reconnaissance dans le monde entier, et nous accordons une grande importance à la promotion du film qui décrit le mieux une image positive de l'Afrique".

Cette année, les experts des secteurs ci-après sélectionneront le film gagnant : Denise Epoté (présidente du jury et directrice générale de TV5 Monde Afrique), Clarence Delgado (cinéaste), Cheick Oumar Cissoko (cinéaste et ancien Ministre de la Culture du Mali), et Issa Soma (journaliste). Le gagnant du prix sera ré-



compensé d'un chèque d'une valeur de 5 000 000 FCFA et d'un trophée de bronze, représentant le buste de Sembène Ousmane.

Plus de 400 films seront projetés dont 20 participent à la compétition officielle de cette édition 2019. Plusieurs films togolais sont en compétition dans la catégorie court-métrage.

La Fondation Ecobank a été créée dans le but d'avoir un impact positif sur la vie des personnes en Afrique. Créée par le groupe Ecobank, première banque panafricaine, la Fondation se donne pour objectif de contribuer à la transformation du continent, en particulier dans les communautés où la banque opère. Le siège est à Lomé.

Arts plastiques

Accusé de plagier Basquiat, Guillaume Verda renonce à exposer à Paris

La galerie parisienne Sakura a annulé une exposition du plasticien Guillaume Verda, après une salve de critiques qui dénoncent un plagiat des tableaux de Jean Michel Basquiat.

Le travail de Guillaume Verda,

jeune plasticien et sculpteur sorti depuis une décennie la prestigieuse école Boule à Paris, montre d'évidentes et troublantes ressemblances avec l'œuvre de Jean Michel Basquiat. Est-ce un hommage au street artist new-

yorkais devenu la coqueluche de l'art contemporain? Ou plus prosaïquement du sous-Basquiat à bas prix? La polémique a enflé sur les réseaux sociaux jusqu'à pousser la galerie Sakura, à Paris, à annuler l'exposition.

L'artiste a vidé toutes les archives de son site internet et verrouillé son compte instagram, en attendant que la polémique s'épuise, nous explique la galerie Sakura.

Institutions

Patrick Grainville dénonce "le globish décérébré et sans volupté"

Le romancier Patrick Grainville, 71 ans, est officiellement devenu 21 février dernier le 731^e membre de l'Académie française (depuis sa fondation au XVII^e siècle) au cours d'une cérémonie solennelle au milieu de ses pairs.

Le nouvel académicien a profité

de son premier discours sous la Coupole pour dénoncer "le globish décérébré et sans volupté" et "le snobisme mortifère de l'anglo-américain des services, de la communication bureaucratique", rebondissant à la tribune signée par une centaine d'éditeurs, écrivains,

artistes et intellectuels dans Le Monde du 28 janvier.

"Le style, c'est l'anti-globish! C'est notre flamme, notre incarnation vive, notre révolte prométhéenne contre l'ordre du monde et les dieux monotones", a lancé l'écrivain à l'écriture charnelle et pleine de déme-

sure, auteur de 26 romans dont Les flamboyants (Seuil), couronné par le prix Goncourt en 1976. "On parle à tort de la pureté du style. Mesdames et Messieurs de l'Académie, le style est impur. Il est le sacrilège de la beauté", a-t-il estimé.

Cinéma

"Roma" et "Green Book" dominant les Oscars 2019

Sérieux prétendant au titre, Alfonso Cuarón a décroché l'Oscar du meilleur film en langue étrangère pour son ode au Mexique des années 1970, Roma, qui lui vaut aussi le prix du meilleur réalisateur et de la photographie.

Il succède à un autre réalisateur mexicain, Guillermo del Toro, qui avait emporté l'Oscar du meilleur réalisateur en 2018 avec La forme de l'eau. Alfonso Cuarón avait déjà reçu la statuette du meilleur réalisateur pour Gravity, en 2014, ainsi

que celle du meilleur montage.

L'Oscar du meilleur acteur a été décerné à Rami Malek pour son interprétation du légendaire Freddie Mercury, le leader du groupe Queen, dans Bohemian Rhapsody. Ce film a également reçu trois autres statuettes techniques : pour le montage, le montage son et le mixage son.

Le réalisateur américain Spike Lee a reçu le prix de la meilleure adaptation pour Black Klansman, adapté du roman Black Klansman



de Ron Stallworth, dans lequel il raconte comment, policier noir, il a infiltré une cellule de Ku Klux Klan à la fin des années 1970.

Lady Gaga, vedette du film A Star Is Born, a remporté l'Oscar de la meilleure chanson originale pour

la ballade musicale Shallow. La popstar a reçu le précieux trophée peu de temps après avoir chanté, en duo, cette chanson du film devenue un véritable tube, avec Bradley Cooper, acteur et réalisateur du film.

Parution

François Ruffin sort un livre fielleux sur Macron

Les Arènes ont publié le 20 février dernier, Ce pays que tu ne connais pas, où le député et journaliste François Ruffin s'oppose à la politique d'Emmanuel Macron.

Ce pays que tu ne connais pas, est une longue lettre ouverte au président Macron, dressant le réquisitoire de son action. Au regard

de la mise en place à 44 000 exemplaires, l'éditeur, qui avait déjà publié en 2003 les Petits soldats du journalisme du même auteur, a fait une réimpression juste avant la parution pour atteindre les 65 000 volumes imprimés.

A la demande de François Ruffin, les Arènes ont envoyé les épreu-

ves du livre non pas à la presse mais à une dizaine d'intellectuels, dont le philosophe Michel Onfray, pour qui "ce livre est un portrait de la misère incarnée, pas un règlement de compte ni un exercice de ressentiment". Les sociologues spécialistes de la grande bourgeoisie Monique et Michel Pinçon-Charlot

saluent quant à eux un "face-à-face réussi entre la langue de la solidarité et celle de la compétitivité au service des premiers de cordée". Pour l'écrivaine Annie Ernaux, Ce pays que tu ne connais pas "donne à entendre ce que les gens vivent. Ce qu'ils disent de leur vie quotidienne, de leurs rêves."

Lancement de la campagne de commercialisation

Une production de noix de cajou brute de 24.000 tonnes contre une exportation de 27.000 tonnes, en 2019

Late Pater

La troisième édition de la campagne de commercialisation de la noix de cajou brute (anacarde), au titre de l'année 2019 au Togo, a été officiellement lancée le 22 février 2019 à Dapaong dans la région des Savanes. A l'occasion, les acteurs (officiels et privés) ont discuté des mesures à prendre pour l'essor d'une filière qui se positionne au 4^{ème} rang en termes d'exportation au Togo, derrière le coton, le café et le cacao. Et au titre des innovations, il va falloir établir des engagements contractuels entre les différentes familles professionnelles et l'encadrement du Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA), et assurer une organisation et une gestion rigoureuse de la commercialisation. Du coup, celui qui va évoluer en dehors des circuits de commercialisation établis verra ses produits saisis et vendus aux enchères.

Séance tenante, le ministre de l'agriculture, Noël Bataka, représentant la partie gouvernementale, a signé un contrat-programme avec le Conseil interprofessionnel sur la période 2019-2022. Ce contrat définit clairement les ambitions pour la filière en termes de volumes, rendements et emplois à créer dans les quatre prochaines années. D'ici à 2022, la filière anacarde veut atteindre une production de 30.000 tonnes et créer 21.500 emplois. Et pour la seule année 2019, une production de 24.000 tonnes est atten-



Noël Koutera BATAKA, Ministre de l'Agriculture signant le contrat

due pour une estimation des exportations évaluées à 27.000 tonnes.

La capacité des unités de transformation est estimée à 7.050 tonnes. Ces unités ont un moratoire de deux semaines, à compter de la date de lancement de la campagne de commercialisation, pour s'approvisionner avant le démarrage effectif des opérations d'exportation.

Il faut noter que, pour la campagne de commercialisation 2018, la production était évaluée à 15.000 tonnes contre une exportation de 21.000 tonnes. Du fait du phénomène de la réexportation d'une quantité de noix de cajou en provenance des pays voisins du Togo. Qu'à cela ne tienne, cette différence de 6.000 tonnes prouve l'infériorité de l'offre par rapport à une demande importante.

Fort de cette constante hausse

dans les chiffres sur l'anacarde, le gouvernement togolais a pris, le 3 octobre 2018, un décret instituant un prélèvement à l'exportation sur les noix de cajou brutes ou transformées. Soit quarante francs Cfa par kilogramme sur les noix de cajou brutes et cinq francs Cfa sur les noix de cajou transformées. L'idée étant de se servir des recettes fiscales mobilisées pour soutenir le développement de la filière et donner un coup de pouce à la transformation locale, plus rentable.

En mars 2017, un comité de coordination de la filière anacarde a été mis en place, avec pour mission, entre autres, de participer à la mobilisation et à la sécurisation des financements au profit de la dite filière. Il est coprésidé par le ministre chargé du commerce et celui de l'agriculture.

Renforcement du système sanitaire - santé reproductive et droits sexuels

L'Autorité annonce une accélération dans les activités prévues en 2019

La promesse est faite à l'occasion de la présentation aux responsables de la pyramide sanitaire du programme de renforcement du système sanitaire-santé reproductive et droits sexuels (RSS-SRDS), le 18 février 2019 à Lomé. Selon le service de communication du ministère de la santé et de l'hygiène publique, la présentation a porté, entre autres, sur l'organisation de l'appui de la coopération allemande, l'historique du projet, sa présentation (fiche de projet, brève présentation des centres SONU de la région de la Kara, objectifs et produits, structures de gestion, budget et mécanisme de suivi-évaluation), la mise en œuvre des activités en 2018, les perspectives de 2019 et les défis et contraintes.

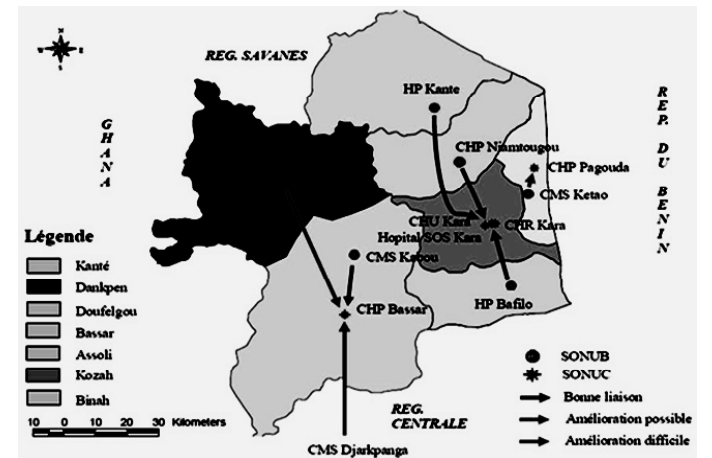
Pour le moment, «la mise en œuvre du programme RSS-SRDS se déroule normalement». Et pour cause, suivant la convention de financement, la première année devrait servir à faire des études et à préparer les différents dossiers des marchés qui doivent être lancés au cours de la seconde année. Ainsi, la mise en œuvre a démarré en mai 2018 après le recrutement d'un cabinet international. Le bilan indique que, sur le total des activités prévues, 31 ont été réalisées, 6 sont en cours de réalisation et 4 sont en retard. «Les activités du projet prendront une accélération en 2019», promet le Coordonnateur du projet, Dr Tchamda Potougnima.

Même si l'exécution du projet rencontre des difficultés qualifiées de défis et contraintes à relever. Il s'agit de l'absence de plan directeur sur l'implantation des différents services dans les formations sanitaires, du changement des seuils des marchés qui a nécessité la révision de tous les documents y relatifs, et de la problématique de l'absence d'un hôpital de district SONUB dans la Kozah qui représente 30% de la population de la région. Ce rôle est joué par le CHU

et le CHR mais ces deux centres sont exclus pour l'appui aux services d'accouchements et ambulatoires, sauf pour les hospitalisations. Ce qui aura des répercussions sur l'atteinte des indicateurs, prévient-on.

Le programme de renforcement du système sanitaire-santé reproductive et droits sexuels (RSS-SRDS) est financé par la coopération allemande à travers la KfW, la Banque de développement allemande. Il vise à contribuer à

tées, équipées et régulièrement entretenues pour offrir des soins maternels et néonataux de qualité. La composante 2 s'occupe de la formation continue et qualité, en veillant à mettre en place un système d'assurance de la qualité de soins et de formation continue au niveau de la région bénéficiaire. La composante 3 prévoit d'agir afin que la demande pour les services de soins maternels et la planification familiale soit stimulée par les agents de santé communautaires



La carte de la zone du projet

l'amélioration de la santé au Togo, surtout dans le domaine de la santé reproductive et des droits sexuels (SRDS). La zone de couverture est la région de la Kara. La population cible reste les femmes en âge de procréer et les nouveau-nés, secondairement le personnel de santé, pour une durée de quatre ans à partir de mai 2018. Le coût global du projet est de 11 millions d'euros : 10 millions d'euros apportés par la coopération allemande et 1 million d'euros par l'Etat togolais.

Le RSS-SRDS comporte trois composantes essentielles. La composante 1 cible les constructions/réhabilitations/extensions, équipements et maintenance des maternités, blocs opératoires, salles de formation, incinérateurs et logements des sages-femmes/chirurgiens des centres SONU. Il s'agit de faire en sorte que les formations sanitaires soient réhabili-

et la communication pour le changement de comportement.

Le ministère de la santé et de l'hygiène publique rappelle que c'est pendant la visite de M. Günter Nooke, représentant personnel de la Chancelière allemande pour l'Afrique, à Lomé en juin 2015, que l'Allemagne a annoncé au Togo des fonds supplémentaires à hauteur de 16 millions d'euros dans le cadre du programme spécial «Santé en Afrique», dont 10 millions d'euros pour un nouveau programme de la coopération financière allemande et 6 millions d'euros pour la coopération technique. La signature des conventions de financement est intervenue en octobre 2017, après l'accord passé entre la KfW et le bénéficiaire lors de l'évaluation du projet sous forme d'aide-mémoire signé le 17 novembre 2016 entre le ministère de la santé, le ministère de l'Economie et des finances et la KfW.

Communiqué de presse / Réunion de 4 Présidents à Accra Des actions fortes convenues pour freiner le terrorisme



Les Chefs d'État du Togo, du Burkina Faso du Bénin et du Ghana et le Vice-président de la Côte d'Ivoire, représentant le Président de la République, ont tenu un mini sommet sur la sécurité et lutte contre le terrorisme dans la sous-région, à Accra le vendredi 22 février 2019. Objectif affiché : conjuguer leurs efforts pour lutter efficacement contre le terrorisme. Le terrorisme prenant de l'ampleur notamment au Burkina Faso où

plusieurs tueries ont été perpétrées ces derniers mois. «Une réplique sous-régionale s'avère donc urgente», souligne un communiqué de la Présidence togolaise.

Ajoutant que, à Accra, Faure Gnassingbé, Rock Kaboré, Patrice Talon et Nana Akufo Addo ont convenu d'actions fortes pour freiner cette évolution grandissante du terrorisme sous toutes ses formes, l'insécurité, les activités illicites transfrontalières, notamment le tra-

fic des armes, le trafic d'êtres humains, le trafic de drogue, le blanchiment d'argent. «Cette rencontre de haut niveau offre un cadre d'échanges pour une meilleure approche face aux menaces sécuritaires en vue de garantir la paix et la stabilité dans la sous-région», a précisé le communiqué. Le même communiqué réaffirme l'engagement du Togo à internationaliser la lutte contre le terrorisme pour des résultats plus probants.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

Des prêts à 64 milliards et des emprunts à 34 milliards, la deuxième semaine de février au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 12 au 18 février 2019, des prêts à hauteur de 64,000 milliards, contre 50,800 milliards une semaine plus tôt, et des emprunts à 33,800 milliards, contre 66,800 milliards la semaine précédente. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 410,600 milliards, d'après le Ser-

vice du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, entre autres, à une semaine pour 42,600 milliards, et des emprunts à deux semaines pour 5,000 milliards. A l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,77%. Les taux minimum et maximum sont fixés à 2,50% et à 6,75% respectivement. A deux semaines, ces taux sont à 5,53%, 5,00% et 6,50%.

En termes de prêts, les établis-

sements du Burkina Faso et du Sénégal enregistrent 104,700 milliards et 68,500 milliards respectivement, dont 9,000 milliards à un jour pour le Sénégal. Aux taux respectifs de 4,98%, 2,50% et 5,75%. La Côte d'Ivoire et le Bénin font 66,400 milliards et 60,953 milliards, dont 2,100 milliards à deux semaines pour la Côte d'Ivoire. Aux taux de 5,53%, 5,00% et 6,50%. Le Niger enregistre 28,100 milliards. Le Mali fait 17,600 milliards, dont 6,100

(suite à la page 6)

Lancement du « PND Tour » le 4 mars prochain

Faire connaître le PND afin d'impliquer toutes les couches de la population

**L'ambition du PND est de transformer structurellement l'économie du pays, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.*

Late Pater

Il est vendu, depuis des mois, partout où le Togo peut se faire représenter. Signe de la course contre le temps d'arriver à mobiliser le financement du secteur privé, principal bailleur de fonds du Plan national de développement (PND 2018-2022). La prochaine étape, en croire des affiches visibles dans la capitale togolaise, est le lancement du «PND Tour» le lundi 4 mars 2019 à Lomé. Un concept qui vise à faire connaître le Plan à toutes les couches de la population, à travers caravanes, sensibilisations, meetings, émissions radio-télé, spots, etc. Et ce, dans tous les coins du pays, dit-on. Même si d'aucuns critiquent déjà la manœuvre, préférant une concentration des compétences pour véritablement mobiliser le financement et passer de l'écrit aux actes.

Au niveau du gouvernement togolais, tous les moyens sont bons au nom de l'ambition de réussir la mise en œuvre du PND. L'ambition étant de transformer structurellement l'économie du pays, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Le président Faure Gnassingbé est annoncé à cette cérémonie de lancement qui sera animée par des panélistes renommés. C'est une autre occasion pour les autorités togolaises de présenter le Plan national de développement, ses ambitions et ses pro-

jets. Le PND a été formellement adopté le 3 août 2018 et prévoit un financement hybride (investisseurs publics et privés). Il vise à faire du Togo un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives, et à renforcer des mécanismes efficaces d'inclusion économique et sociale. En cinq années de mise en œuvre, plus de 4622,2 milliards de francs Cfa seront nécessaires en ressources. Il est attendu que les privés y participent à hauteur d'un peu plus 2999,1 milliards de francs Cfa, soit 65% du coût global du PND. Les dépenses d'investissement public, elles, sont attendues à 1623,1 milliards de francs Cfa, représentant 35% du coût global. Avec le Plan national de développement, la croissance économique devrait se situer autour de 7,6% d'ici à 2022, font savoir les autorités togolaises.

Au prochain forum économique Togo-Union européenne, le 13 et 14 juin 2019 à Lomé, sept secteurs prioritaires inscrits au PND seront promus. «Le 1^{er} secteur est l'agriculture et l'agribusiness ; l'ambition est d'amorcer, sur la période 2018-2022, le cap de la transformation sur place des produits agricoles en vue de leur exportation. Le 2^{ème} secteur qui intéresse le forum est celui de l'industrie. Dans ce secteur encore à une étape d'amorçage, il est prévu la création des zones de transfor-

mation de produits agricoles et manufacturiers destinés à l'exportation. Il est également annoncé la création de zones économiques spéciales et le renforcement des PME/PMI, etc. La mise sur orbite de ce secteur devrait booster la création d'emplois et contribuer à la croissance de l'économie nationale. Figurant parmi les secteurs clés, le secteur des services est logé à l'axe stratégique 1 du PND. Le sujet relatif à l'autonomisation des femmes et des jeunes entrepreneurs va également susciter des initiatives au cours de la rencontre. Les autres sujets clés en lien avec le forum sont l'accès aux financements de l'investissement, l'accès aux fonds de développement et le partenariat public-privé», rapporte le site *Togo First*, se basant sur un document du comité d'organisation du forum.

Le PND succède à la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE, mise en œuvre en 2013-2017). Durant cette période 2013-2017, les prévisions budgétaires sont restées largement en deçà des ambitions du programme d'actions prioritaires.

En rappel, le concours «Mon label PND» - visant la création du logotype qui sera le label certifiant toutes les actions du PND - a été bouclé le 14 février dernier. La double cérémonie de désignation des gagnants et de remise effective des lots aux gagnants doit avoir lieu ce 26 février 2019 à Lomé, selon le programme initial.

Améliorer le contrôle interne et la gestion des marchés publics L'ARMP se met à jour de la réglementation en vigueur

Jean AFOLABI

A peine conduit à son poste que le nouveau directeur général de l'Autorité de réglementation des marchés publics (ARMP), Aftar Touré Morou et son organe s'en vont se mettre à jour d'une constante et légitime préoccupation : celle de pallier au déficit du contrôle interne. Aussi les membres des Commissions de contrôle des marchés publics (CCMP) ont-ils été conviés au lancement, hier lundi à Lomé, à une série de formations sur le «**Contrôle de régularité des marchés publics**». D'autant que «le niveau de qualité des contrôles internes exercés au sein des autorités contractantes est très faible», selon les propos du premier responsable de l'ARMP, qui se fonde sur une mission d'évaluation de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) commanditée par le gouvernement togolais et la Banque mondiale et réalisée en 2016. Mieux, une autre mission menée par l'ARMP explique ce déficit par le fait que la majorité des personnes désignées pour siéger au sein des commissions de contrôle des marchés publics n'ont jamais été formées ou le sont de façon insuffisante.

Fait nouveau qui accroît la responsabilité des organes internes de contrôle : l'adoption en novembre 2019 du décret n° 2018-171/PR portant adoption des seuils de passation, de publication de contrôle et d'approbation des marchés publics et des procédures de sollicitation de prix. Seuils désormais fixés à 85 millions et 120 millions de francs Cfa, selon la nature de l'autorité contractante.

Officiellement, il importait d'améliorer l'efficacité du contrôle interne de



Aftar Touré Morou, nouveau DG de l'ARMP

régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics. De façon spécifique, il était attendu de la formation que les participants soient en mesure : d'appliquer les règles qui régissent l'organisation et le fonctionnement de la commission de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes; d'analyser les opérations de contrôle interne des marchés publics ainsi que les relations fonctionnelles entre les organes de gestion des marchés publics conformément à la réglementation en vigueur; de créer le cadre organisationnel et opérationnel performant d'exercice de contrôle des marchés publics; d'examiner la régularité des procédures et la qualité des documents produits à l'occasion de la passation et de l'exécution des marchés publics; de formaliser l'appréciation et les prises de décisions issues de l'examen des dossiers soumis au contrôle de la CCMP.

La série de formations, avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (Bad), à travers

le Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources et au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI), se déroulera en quinze (15) sessions de cinq (05) jours chacune, et s'étendra jusqu'au 22 mars 2019. Celles-ci seront assurées par les membres du Bassin national de formateur de l'ARMP.

Pour rappel, le projet PAMOCI a pour objectif général de contribuer à la réduction de la pauvreté en créant les conditions favorables à une croissance économique durable à travers une amélioration de la mobilisation des ressources internes et une gestion plus efficace et transparente des finances publiques. Spécifiquement, il vise : (i) le renforcement durable des capacités de mobilisation des ressources fiscales et amélioration de la transparence et de la prévisibilité des revenus des industries extractives ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique procurée par l'appui à la transposition des directives de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – sur la gestion des finances publiques et le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs du processus budgétaire à travers l'intensification de la gestion axée sur les résultats et de la mise en place de la budgétisation sensible au genre et à l'employabilité des jeunes.

Titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en Politique Economique obtenu à l'université de Lomé, d'un diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration de France, Promotion «Jean Zay» (2013), d'un master en Sciences Po de l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Strasbourg, le nouveau directeur général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) par intérim, nommé ce mois de février, a été pendant plusieurs années économiste à la division Budget de l'Etat de la Direction Générale du Budget et des Finances au ministère de l'Economie et des finances, et précédemment au cabinet du ministre de l'Economie et des finances comme conseiller sur diverses questions économiques, notamment sur les réformes des finances publiques.

En pleins ébats sur le Franc CFA, franc de la colonisation française

Les banques centrales de la CEDEAO à Dakar, sur le chemin de la monnaie unique en 2020

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) se sont retrouvées, le jeudi 21 février à Dakar, au Sénégal, à la 53e réunion ordinaire du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en vue de faire le point sur l'état d'avancement des activités assignées aux banques centrales de la région dans la feuille de route pour la création d'une monnaie unique de la CEDEAO en 2020. En particulier, les Gouverneurs ont examiné : la situation de la convergence macroéconomique des pays membres de la CEDEAO ; les questions concernant le choix du régime de change, du cadre de politique monétaire et

du modèle de la future banque centrale de la CEDEAO ; le dossier relatif au renforcement des capacités de l'AMAO dans le cadre de la mise en œuvre des diligences qui lui sont assignées dans la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO en 2020.

A l'occasion, le gouverneur de la Bceao, l'Ivoirien Tiémoko Meyliet Koné, s'est félicité des avancées réalisées par le Groupe de travail constitué de la Commission de la CEDEAO, la BCEAO, la Banque Centrale du Nigeria et la Banque du Ghana, chargé de faire des propositions sur le cadre de politique monétaire, le régime de change et le modèle de la future banque centrale. Avec cette précision que, lors de leur réunion te-

nue le 11 décembre 2018 à Abuja, les membres de ce Groupe de travail ont décidé, de façon consensuelle, de recourir à des consultants indépendants pour mener des études détaillées et faire des propositions sur ces trois dossiers. Les résultats de ces études sont attendus en avril 2019 et serviront d'éléments d'appréciation pour approfondir les réflexions et parvenir à des solutions consensuelles et adaptées à la Communauté à constituer.

En octobre 2013, rappelle la Banque centrale, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont décidé de donner une nouvelle impulsion au programme d'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, ils ont mandaté quatre de leurs

pairs, à savoir les Présidents de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Niger et du Nigeria, pour conduire ce processus au sein de la Task Force Présidentielle. Ces Chefs d'Etat sont assistés dans l'accomplissement de cette mission par un groupe de travail de haut niveau dénommé Comité Ministériel de la Task Force. Ce Comité est composé des représentants desdits Présidents, des Ministres chargés des Finances de ces quatre pays, des Gouverneurs des banques centrales des pays de la CEDEAO ainsi que des Directeurs Généraux de l'AMAO et de l'IMAO.

En mars 2014, sur recommandation de la Task Force Présidentielle, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a entériné l'approche

progressive pour la réalisation de l'Union Monétaire de l'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020, en remplacement de l'approche en deux étapes adoptée en 2000. Selon l'approche progressive, le lancement de la monnaie unique interviendrait avec les Etats membres ayant respecté les conditions fixées avant 2020. Les autres pays y adhèreraient au fur et à mesure qu'ils observeraient les critères définis. Pour le pilotage de ce processus, une nouvelle feuille de route a été adoptée en février 2018. Elle décline les principales activités à réaliser sur la période 2018-2020. Fondée sur un cadre macroéconomique sain, l'approche progressive garantirait la faisabilité et la pérennité du projet de la monnaie unique de la CEDEAO.

FOOTBALL / CONGRES ORDINAIRE FTF

La FTF lance ses grands chantiers

Le président de la Fédération togolaise de football, le Col Kossi AKPOVY, a annoncé, samedi, lors du Congrès ordinaire annuel de l'instance faïtière du football togolais, le démarrage dans les plus brefs délais, des travaux de pose de pelouses synthétiques sur les stades de Kara, Sokodé et d'Atakpamé.

Hervé A.

Bouffée d'oxygène pour la FTF. Quelques jours avant son Congrès ordinaire, la Fédération Togolaise de Football a reçu un important soutien de la part de la FIFA qui a accepté financer les projets qu'elle a soumis dans le cadre du Programme Forward 1.0. Ce sont un peu plus d'un milliard 200 millions de francs CFA qui sont accordés à la FTF pour les travaux d'installations de 03 pelouses synthétiques (Kara, Sokodé et Atakpamé), la construction d'un bloc technique au siège de la Fédération et des projets de compétitions de jeunes et du football féminin.

Pour le président de la FTF, le soutien de la FIFA n'est pas un hasard, tant son institution a travaillé d'arrache-pied ces deux dernières années en vue de la levée des restrictions financières qui plombaient le développement de la FTF depuis 2013.

Pour absorber les fonds du Programme Forward 2.0 de la FIFA, la FTF se lance dans un ambitieux programme de développement tous azimuts sur la période 2019-2022. "Après une série de crises que le football togolais a connu pendant des deux décennies, les nouveaux diri-



Col Kossi AKPOVY, Président de la FTF

geants se sont attelés à mettre en œuvre de nouvelles initiatives. Saisissant l'opportunité du Programme Forward de la FIFA, ils ont commencé avec quelques difficultés de terrains à mettre en route certaines activités clés. Mais aujourd'hui, le rêve doit être plus grand. Il s'agit d'apporter plus d'innovations et de rénovations à l'instance faïtière du football en vue de permettre un développement national de la pratique du football dans toutes les régions du pays et de soutenir les acteurs à la base", fait d'ailleurs observer, le Consultant sénégalais Diamil Faye, recruté par la FTF pour traduire ses ambitions en faits réels.

En ce sens, le congrès ordinaire a débouché sur d'importantes dé-

cision, notamment le vote de trois résolutions.

Les deux premières approuvent les projets soumis par la FTF dans le cadre du Programme Forward 1.0, et lui donne mandat pour poursuivre la mise en route des projets Forward 2.0 portant sur la construction d'un centre technique national, la poursuite de l'implantation des infrastructures sportives et la mise en œuvre d'un plan stratégique pour le développement du football togolais.

La dernière résolution porte le maintien du corps électoral tel qu'établi par les statuts de 2016. Ace titre, le congrès "décide que pour le congrès ordinaire électif de 2020, seuls les clubs classés de la première à la 12e place du championnat na-

tional de première division à la fin de la saison 2018-2019 et les clubs classés de la première à la 5e place de la Zone Nord et de la première à la 7e place de la Zone Sud du championnat national de deuxième division à la fin de la saison 2018-2019, auront droit de vote".

Le congrès a par ailleurs approuvé les états financiers des exercices 2017 et 2018 et voté le budget de l'exercice 2019 qui s'équilibre en produits et en charges de 2.428.136.355 francs CFA. "Ce budget répond à la vision de développement du football du Comité Exécutif; vision axée sur le développement des infrastructures sportives", précise la note explicative.

Enfin, le congrès a procédé à la modification de certains articles des statuts votés en janvier 2016. Ces modifications concernent les attributions de la Commission des Arbitres, la Commission des Questions Juridiques et du Statut du joueur, la Commission de Développement Technique et des Infrastructures et la mise en place de la Chambre nationale de résolution des litiges dont la compétence est de traiter les litiges entre un club et un joueur relatifs au travail, à la stabilité contractuelle, et ceux concernant les indem-

nités de formation et les contributions de solidarité entre clubs appartenant à la même association. Notons que la cérémonie d'ouverture du Congrès ordinaire a été présidée par le ministre en charge des Sports, Monsieur FOLI-BAZI Katari qui n'a pas manqué de louer les efforts déployés par le Comex pour la bonne marche du football dans le pays. Mais le ministre a également déploré les violences

enregistrées lors des deux dernières journées. "Alors que l'on croyait définitivement close la longue crise qui a plongé le football togolais dans un marasme aux multiples impacts, notre sport 'Roi' semble renouer avec ces vieux démons. Mais j'exhorte tous les acteurs du sport "Roi" du Togo à tout mettre en œuvre, pour que ces scènes de violences sur les stades puissent cesser". a-t-il précisé.

Cristiano inquiète

Muet depuis 180 minutes, Cristiano Ronaldo se retrouve en une de la presse italienne. L'état de forme de la star de la Juventus Turin inquiète alors que les Bianconeri entrent dans un moment-clé de leur saison.

"Juventus, Cristiano Ronaldo a-t-il besoin de repos?". Tuttosport n'y va pas par quatre chemins. Alors que la star bianconera n'a pas trouvé le chemin des filets depuis la 64e minute du déplacement à Frosinone (3-0, 24e journée de Serie A), soit depuis 180 minutes toutes compétitions confondues, le quotidien sportif italien se pose la question de savoir si Massimiliano Allegri doit ou non faire souffler son n° 7 alors que se profile à l'horizon le 8e de finale retour de Ligue des Champions contre l'Atlético Madrid (défaite 2-0 au Wanda Metropolitano).

Et si la publication transalpine soulève ce débat, c'est que la prestation du Portugais à Bologne (victoire 0-1, but de Paulo Dybala) a grandement déçu. Avec 2 tirs et 7 ballons perdus au compteur, l'attaquant a semblé hors de forme. "Il n'a pas réussi à faire de différences balle au pied alors qu'il restait sur une série de 5 réalisations sur ses 4 dernières sorties en Serie A", explique Tuttosport. "Il n'a pas trouvé sa propre lumière", résume le média pro-turinois, lui accordant un 5/10.

Kgatlana débarque en Chine

La joueuse africaine de l'année, la Sud-africaine Thembi Kgatlana et sa compatriote Linda Motlhalo ont rejoint le club chinois Beijing BG Phoenix FC, annonce la BBC.

L'attaquante Kgatlana, âgée de 22 ans, et le milieu de terrain Motlhalo, qui a deux ans de moins, libérées par le club américain de la ligue nationale de football des États-Unis, Houston Dash, au début de ce mois-ci, ont signé un contrat d'un an avec l'option pour une année supplémentaire, ajoute la même source.

Kgatlana élue meilleure joueuse africaine 2018 à Dakar, le 8 janvier dernier et qui avait marqué deux buts au cours de son année à Houston, se dit prête pour une nouvelle aventure.

"Je voudrais remercier Beijing BG Phoenix pour m'avoir emmené et me donner une maison pleine d'opportunités", a écrit Kgatlana sur les réseaux sociaux cités par la BBC.

"Je suis impatiente de vivre cette aventure. Merci Houston Dash pour tout", a-t-elle ajouté.

Le duo Banyana Banyana a aidé l'Afrique du Sud à se qualifier pour la Coupe du monde 2019 avec une place de finaliste à la CAN féminine jouée en novembre 2018.

L'analyse de Youssouph Dabo

L'entraîneur de l'équipe nationale du Sénégal des moins de 20 ans, Youssouph Dabo, juge que "par expérience, c'est toujours difficile" partager la poule du pays-hôte, en allusion du tirage au sort du prochain Mondial de la catégorie prévu en Pologne (23 mai-15 juin).

A l'occasion de cette compétition, le Sénégal partage la même poule que la Pologne, en compagnie de la Colombie notamment. "Je sais que par expérience, c'est toujours compliqué de partager le groupe avec le pays hôte", a déclaré le technicien sénégalais, qui souhaite une bonne préparation pour aller à la conquête de cette compétition.

Youssouph Dabo considère que tout dépendra de la préparation "pour arriver là-bas avec la confiance qu'il faut". "Le secret dans ces tournois, c'est la préparation", a-t-il précisé, appelant à reprendre le travail à temps avec l'équipe nationale.

"Rien ne sera facile, c'est la Coupe du monde, on est sensé retrouver les meilleures équipes actuelles du monde", a-t-il dit, estimant que tous les représentants africains ont toutefois leur chance.

"Mais il faut s'y prendre très tôt concernant la préparation", a-t-il conseillé. Il a signalé ne disposer à ce stade aucune information sur ses adversaires, à savoir la Pologne, la Colombie et Tahiti, estimant qu'il urge d'en trouver.

Le Sénégal finaliste de la CAN U20, jouera sa 3-ème phase finale du Mondial U20 en Pologne après avoir été demi-finaliste en 2015 (Nouvelle-Zélande) et huitième de finaliste en 2017 (Corée du Sud).

MONDIAL U20

Le Mali avec la France, le Sénégal avec le pays-hôte... Le tirage complet !

Le tirage au sort du Mondial des moins de 20 ans a été effectué dimanche par la FIFA avec des groupes globalement abordables pour les 4 représentants africains : le Mali, le Sénégal, l'Afrique du Sud (la seule vraiment mal lotie) et le Nigeria.

La FIFA a procédé dimanche au tirage au sort du Mondial U20 à Gdynia en Pologne, où aura lieu la phase finale du 23 mai au 15 juin prochains. Et le tirage s'est montré globalement clément pour les 4 représentants africains : le Mali, le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Ni-

geria.

Les champions d'Afrique maliens ont été très bien lotis avec un groupe E largement abordable. A part la France de Bernard Diomède qui fera figure d'épouvantail, on retrouve en effet le Panama et l'Arabie Saoudite, deux adversaires que les Aiglons ont largement les moyens de dominer s'ils jouent à leur niveau.

Clin d'œil étonnant pour le Sénégal qui hérite quasiment du même groupe que les A à la dernière Coupe du monde avec donc la Pologne, pays-hôte, la Colom-

bie et seulement Tahiti à la place du Japon. A part la sélection insulaire, qui fera office de petit Poucet, ce groupe semble assez équilibré sur le papier. De quoi espérer un meilleur dénouement que pour les Lions A en Russie...

Tirage également abordable pour le Nigeria avec les Etats-Unis, l'Ukraine et le Qatar. Parmi ces adversaires, seuls les USA sont en effet habitués à sortir de la phase de groupes même s'il faudra se méfier de la sélection qatarie, sur la pente ascendante... En revanche ça s'annonce plus compliqué

pour l'Afrique du Sud qui hérite d'un groupe F très relevé avec l'Argentine, le Portugal et la Corée du Sud.

Rappelons que les deux premiers de chaque groupe et les 4 meilleurs 3es parmi les 6 groupes accéderont aux 8es de finale. Lors de la précédente édition en 2017, la Guinée, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Zambie avaient représenté l'Afrique en Corée du Sud. La Guinée et l'Afrique du Sud avaient été éliminées en phase de groupes, le Sénégal en 8es et la Zambie en quarts.

FIBAWC 2019

La Côte d'Ivoire décroche le dernier ticket

Après le Nigeria, la Tunisie, l'Angola et le Sénégal, la Côte d'Ivoire est devenue le cinquième pays africain à se qualifier pour la Coupe du Monde FIBA 2019 qui aura lieu en Chine l'été prochain.

Large vainqueur du Nigeria (72-46), du Rwanda (87-60) et dimanche soir du Mali (69-49), la Côte d'Ivoire a éjecté le Cameroun à la surprise générale pour arracher le ticket du meilleur troisième.

Les Éléphants disputeront donc leur troisième Coupe du monde après celles de 1982, 1986 et 2010. Si cette qualification est sans doute spectaculaire, elle va sans doute



faire beaucoup de bruits dans le milieu du basket Africain, où nombreux sont ceux qui crient déjà

au complot visant à écarter les lions indomptables du Cameroun.

Une chose est sûre, FIBA

Afrique devra très vite trouver les réponses nécessaires pour expliquer cette incroyable "Remontada" des ivoiriens dans cette dernière fenêtre des Éliminatoires de la Coupe du Monde 2019.

Pour le Cameroun, la déception est sans doute immense car le pays pensait avoir déjà fait le plus dur en dominant l'Égypte à Luanda lors du dernier tournoi du groupe E, mais quand on a plus son destin en main, on ne peut jamais être à l'abri de ce genre de scénario qui restera longtemps graver dans les mémoires des fans du basket Africain.

Face aux difficultés de trésorerie, le CGREP en réflexion avec les collectivités territoriales

Comment financer l'éclairage public au Togo ?

Le tableau financier dressé par le Comité de gestion de la redevance pour l'éclairage public, CGREP, aux collectivités territoriales lors de sa tournée nationale interpelle plus

Eric J.

En vue de faire participer les citoyens et les entreprises aux efforts de l'éclairage public et à l'extension du réseau électrique dans les localités rurales, le gouvernement a introduit depuis Janvier 2009, une redevance pour l'éclairage public (1f/kwh pour les clients basse tension (BT) et 2f/kwh pour les clients de la moyenne tension (MT) de la CEET.

Pour la gestion des montants

généralisés par le paiement de cette redevance, les ministères en charge de l'énergie et de l'administration territoriale ont créé un Comité de gestion de la redevance pour l'éclairage public (CGREP). Il a pour mission, entre autres, de faire le point sur les redevances facturées et collectées, de définir les affectations des fonds collectés et de rendre compte de la gestion de la redevance.

Après près d'une dizaine d'années d'opération, à en croire le

d'un. Plus de 2 milliards FCFA de dette auprès de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), malgré les 7 milliards F.CFA d'ardoise effacée par le gouvernement. Il faut

CGREP, le montant global facturé de juillet 2009 à fin décembre 2018 s'élève à 10,486 milliards de FCFA. Les montants recouverts sont estimés à 9,357 milliards de FCFA. Le mécanisme de répartition de cette somme défini par arrêté ministériel indique que 6,272 milliards de FCFA (67%) ont servi au paiement des factures de l'éclairage public, 1,678 milliards (18%) pour l'extension et la réhabilitation du réseau de l'éclairage public et 1,271 milliards (14%)

pour la maintenance. Une goutte d'eau dans un océan de mer, selon le directeur de l'énergie et président du CGREP Abbas Aboulaye. Cette situation n'a pas permis l'électrification de nombreuses rues dans les villes du Togo. Des pannes non remédiées pendant des jours, voire des mois et surtout le cumul des arriérés de factures impayées qui s'élève à plus de 9 milliards FCFA. « *Si rien n'est fait pour remédier à la situation et si nous poursuivons à ce rythme, les arriérés s'élèveront à 23,9 milliards FCFA en 2023 et 50,503 milliards de FCFA en 2028* », a-t-il laissé entendre.

Au regard de cette dette abyssale et face à la menace de la CEET de ne plus alimenter le réseau de l'éclairage public en plus de la suppression des travaux d'extension sur les fonds de la redevance, le CGREP a initié une réflexion avec les collectivités territoriales sur des pistes pouvant permettre une continuation de l'éclairage public dans

parer au plus pressé si l'on ne veut pas voir les villes du Togo dans le noir.

les villes et villages du pays.

La tournée nationale a accouché des propositions dont la principale est la revue à la hausse de la redevance. Une augmentation de 100% pour certains, c'est-à-dire, une redevance à 2f/kwh pour la basse tension BT (les clients ordinaires) et 4f/kwh pour la moyenne tension MT (pour les industriels). D'autres penchent pour 3 à 4 f pour la basse tension.

Pour le président du CGREP, cette hausse, si elle vient à être entérinée, ne sera pas de la mer à boire. « *Pour ceux qui sont dans la tranche sociale en deçà de 40 Kwh, la redevance leur revient juste à 40 FCFA. Quand on recalcule sur la base des 2 ou 3 francs proposés, on remarque que la redevance est toujours dérisoire. Cependant, c'est l'accumulation de ces petites sommes qui donne des milliards qui pourront aider à atteindre les objectifs* », a affirmé Abbas Aboulaye indiquant qu'une ville éclairée est une

ville sécurisée.

Si les présidents de délégation et les comités de préfecture adhérent à ces propositions, ils ont tout même exigé une certaine transparence dans la gestion, notamment le droit de connaître le nombre des abonnés soumis à la redevance sur l'éclairage public dans leur territoire administratif respectif et des éclaircissements sur la répartition de la redevance versée aux collectivités territoriales. Ils ont aussi demandé que la CEET s'acquitte des taxes qu'elle doit leur verser à base de la loi sur la décentralisation. Aussi, des remarques ont été faites quant à la gestion de l'éclairage public puisqu'en plein jour, on observe des lampadaires encore allumés, ce qui alourdit la facture de l'éclairage public.

« *Toutes ces observations ont été consignées et seront l'objet d'une réflexion lorsqu'elles seront transmises aux plus hautes autorités* », a rassuré Abbas Aboulaye.

Après un large succès à sa 4ème émission

Le Trésor public à 26 milliards de son objectif du premier trimestre 2019

Jean AFOLABI

13,6 milliards pour des Bons assimilables du Trésor au 11 janvier, 25 milliards pour des Obligations au 25 janvier, 20 milliards pour des Obligations au 08 février, et 13 milliards pour des Obligations au 22 février, le Trésor public du Togo se trouve encore à 26,4 milliards de son objectif de 95 milliards visés pour le compte du premier trimestre de cette année. Et ce malgré le large succès de sa dernière émission, couverte à 237,19% le vendredi dernier par les investisseurs, soit un montant de 35,679 milliards alors que le Togo ne sollicitait que 15 milliards sur le marché financier régional. Au taux d'intérêt de 6,25% ; d'une valeur nominale unitaire 10.000 FCFA. « *Le remboursement de ces obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement In Fine)* », indique UMOA-Titres.

Les soumissions sont essentiellement retenues du Togo pour 9,087 milliards, du Sénégal pour 3,345 milliards, du Bénin pour 0,677 milliard, et du Burkina Faso pour 0,500 milliard. Reste à attendre, pour le compte de ce trimestre, la dernière sortie du Togo le 8 mars prochain pour 20 milliards

recherchés sur 5 ans à travers sa quatrième émission d'Obligations assimilables du Trésor (OAT).

En vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, le Trésor du Togo envisage officiellement de lever 390 milliards au cours de l'année 2019 sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), dont 95 milliards visés ce premier trimestre, en une émission de Bons et quatre d'Obligations. Jusqu'ici, il a réussi à rafler **55,6 milliards** en trois émissions. Il s'agit de : 13,6 milliards en Bons assimilables du Trésor le 11 janvier ; 22 milliards en Obligations le 25 janvier ; et de 20 milliards en Obligations le 8 février. Pour sa dernière émission du premier trimestre, le Togo va retourner sur le marché financier régional le 8 mars prochain pour chercher 20 milliards en Obligations d'une maturité de 5 ans suivant le calendrier établi provisoirement.

La stratégie d'endettement adoptée par l'Etat togolais pour la période 2015-2019 a pour objectif d'atténuer les risques de refinancement et de stabiliser, voire de réduire les coûts de l'emprunt tout en mobilisant les ressources nécessaires à la réali-

sation des objectifs de développement du pays. La stratégie d'endettement est également en ligne avec l'objectif d'assurer la viabilité de la dette à long terme, affirme l'agence UMOA-Titres. Qui précise dans une note d'information que : « *Cette stratégie se décline à travers : la stabilisation de la structure du portefeuille actuel de la dette intérieure, voire l'éventuel allongement des maturités qui devrait permettre d'atténuer le poids du service de la dette sur la trésorerie ; le maintien de la prédominance des ressources extérieures concessionnelles et le recours, au besoin, à des ressources semi-concessionnelles pour des projets spécifiques* ».

D'après la stratégie retenue, l'Etat entend recourir aux emprunts extérieurs concessionnels et semi-concessionnels à concurrence de 60%, et aux emprunts intérieurs à hauteur de 40% pour une maturité allant de 5 à 10 ans. Les principaux créanciers cibles sont : la Banque ouest africaine de développement, la Banque africaine de développement, l'IDA, le Fonds international de développement agricole, la Banque islamique de développement, l'Eximbank Chine et l'Eximbank Inde, etc.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

Des prêts à 64 milliards et des emprunts à 34 milliards, la deuxième semaine de février au Togo

(suite de la page 3)

milliards à trois mois. Aux taux respectifs et identiques de 5,00%. La Guinée-Bissau n'enregistre que des emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Burkina Faso font 108,800 milliards, 78,200 milliards et 60,000 milliards respectivement ; dont 5,000 de dollars à six mois pour la Côte d'Ivoire. Aux taux respectifs et identiques de 5,25%. Le Bénin, le Niger et le Mali font 52,800 milliards,

32,000 milliards et 25,900 milliards. La Guinée-Bissau enregistre 19,553 milliards, dont 2,000 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,39%, 4,50% et 6,25%

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré une hausse du volume des transactions au cours du mois de décembre 2018. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 463,9 milliards en décembre 2018,

contre 298,7 milliards en novembre 2018, soit une hausse de 55,3%. Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 5,22%, contre une réalisation de 5,10% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 75,3% pour s'établir à 350,2 milliards avec une orientation à la hausse du taux d'intérêt moyen sur ce guichet qui est ressorti à 5,25%, contre 4,34% le mois précédent.

En préparation pour l'étape de l'examen final à l'expertise comptable et financière

Une quarantaine d'aspirants à Lomé pour 5 jours de préparation professionnelle

La première session 2019 des Journées techniques du Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI) de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – s'est ouverte lundi 25 février à Lomé au profit d'une quarantaine de prétendants, stagiaires, issus des huit (8) pays de l'Union (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Pendant cinq (5) jours, ils devront se frotter aux aînés experts comptables en vue de leur préparation à l'examen final du DECOFI. Ces journées techniques, selon les acteurs de la formation, constituent un cadre de renforcement des capacités des stagiaires experts comptables.

Il est rappelé que le cursus du DECOFI comprend quatre étapes fondamentales : l'entrée, la formation théorique et technique approfondie, le stage professionnel, et l'examen final. La 3ème étape qui est celle du stage **professionnel** dure 3 ans, et se déroule au sein d'un cabinet d'Expertise Comptable inscrit dans un ordre professionnel. Au cours du stage, le candidat à l'examen final d'expertise comptable participe, non seulement aux activités professionnelles du cabinet, mais aussi aux journées techniques d'appui professionnel qu'organise le Secrétariat Permanent du DECOFI en collaboration avec les Ordres nationaux.

A Lomé, les postulants se retrouvent autour des thèmes comme : découverte de la profes-

sion comptable ; déontologie et pratique professionnelle ; mission comptes annuels : approche et application à la mission de présentation dans le contexte du SYSCOHADA révisé ; méthodologie d'élaboration de la notice et du mémoire ; et Excel au service des missions du cabinet... Ce faisant, « *Vous vous engagez non seulement à réfléchir pendant cinq (05) jours sur les valeurs de votre noble et respectable profes-*

cette tâche. Pour remplir cette mission, le règlement N°12/2000/CM/UEMOA du 22 novembre 2000 de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a institué un système coordonné de formation, d'examen et de stage professionnel conduisant au Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI), commun aux Etats de la sous-région, ceci pour suppléer à l'absence d'une institution de formation de 3ème cycle



sion, mais aussi à débattre sur les standards internationaux dans le cadre de la réalisation de vos missions d'audit, d'expertise comptable, de l'évolution de la profession comptable dans l'espace UEMOA et du respect des normes de comportement professionnel», a déclaré Kossi Tofio, directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des finances, à l'ouverture des travaux.

Pour l'officiel togolais, les professionnels comptables ont la responsabilité de produire et de donner leur avis sur la qualité de l'information financière sans lesquelles aucun développement durable n'est possible. Ils doivent à ce titre, être bien formés pour mener à bien

en expertise comptable dans la zone UEMOA. Il s'agit, pour Monsieur Tofio, d'un ensemble de dispositifs permettant de former des professionnels comptables, de haut niveau et de qualité, suivant les standards internationaux en la matière. Ces professionnels, après être admis dans un ordre professionnel, auront pour fonction de réviser, d'apprécier et de donner leurs avis sur les comptabilités des entreprises auxquelles ils ne sont pas liés par un contrat de travail.

« *Je formule le vœu que les résultats de vos travaux profitent aux futurs experts comptables pour réussir à leur examen final et leur permettre d'entrer dans la profession par la grande porte* », a-t-il alors conclu.

Automédication

Se soigner seul coûte parfois plus cher

Etonam Sossou

L'automédication peut coûter cher aux malades qui ne prennent pas le traitement adapté à leur maladie, et à leur porte-monnaie si mal soignés, ils doivent ensuite aller à l'hôpital. Pourtant au Togo, les populations y ont recours par manque d'argent.

Pour éviter les coûts trop élevés pour eux d'une visite chez le médecin, les malades ont recours à l'automédication, en achetant directement des médicaments bon marché à la pharmacie, sans ordonnance ou dans la rue. Une pratique dangereuse qui coûte parfois plus cher aux malades que d'aller directement à l'hôpital. Car si le traitement pris ne les guérit pas, ils sont malgré tout contraints de s'y rendre. « Lorsque je me sens mal, je ne vais jamais à l'hôpital pour me faire soigner. Les soins médicaux coûtent cher et je n'ai toujours pas d'argent pour payer les consultations médicales. Je vais directement à la pharmacie pour acheter des médicaments », explique une mère de cinq enfants habitant.

Une opinion partagée par Didier Hounou, étudiant à l'Université de Lomé, qui trouve qu'il n'est pas donné à tout le monde de supporter les frais d'une consultation chez le médecin. « Quand on tombe malade et qu'on n'a pas de revenus, impossible de supporter les examens médicaux. Pour des maux de tête par exemple, je n'ai pas

besoin de voir un médecin, il suffit d'acheter des aspirines à la pharmacie », affirme-t-il. Pour Akou Nayo, une autre mère de famille, qui ne va rarement à l'hôpital, le remède est simple, quelle que soit la cause de ses douleurs. « *Novalgine pour les maux de ventre, et paracétamol pour toutes sortes de migraines* », explique-t-elle.

Une pratique dangereuse

« *lors de vacances, je subis une attaque d'une grippe foudroyante. J'essayai de résister parce que j'ai horreur des médicaments. Pour combattre cette grippe, je fus allé même faire du sport. Mais ma situation ne s'arrangea pas. Je me sentis vraiment mal et on m'apporta des comprimés fournis par le boutiquier du coin. Je ne fis pas attention, vu mon état. Après quelques heures, ma situation empira: je me grattai partout, le visage gonfla, mon corps chauffa comme jamais auparavant. Toujours est-il que, de mémoire de malade, je n'avais jamais eu aussi mal de ma vie. Moi qui ai horreur des hôpitaux, je demandai qu'on m'y conduise. Pour faire bref, une fois chez les sœurs religieuses qui me soignaient, coma! Je disparus et me réveillai quelques 5 minutes plus tard, couché à même le sol. Panique générale autour des miens qui m'avaient conduit à l'hôpital. Arrivé à la maison, les mêmes symptômes reprurent: je me grat-*



tai, je me grattai et je me grattai encore. On me reconduisit à l'hôpital? Au moment de monter dans la voiture (devant toute la famille), je disparus une seconde fois: deuxième coma. Je fus hospitalisé pendant trois jours et on ne me demandait qu'une chose, que je rentresse en Belgique le plus tôt possible... », A.G.B.

On peut multiplier à l'infini des témoignages sur l'automédication. Malgré l'interdiction des autorités, il est toujours possible de se procurer des médicaments dans les échoppes, dans les rues des villes, et a fortiori dans les villages. Non pas que l'Etat ait installé des distributeurs de médicaments ou des cliniques ambulantes partout. Il s'agit de médicaments, souvent de vrais-faux, qui proviennent en majorité du Nigéria et qui se vendent parfois même devant des pharmacies de la place, comme pour narguer les uns, en l'occurrence les pharmaciens, et montrer l'impuissance des autres, les forces de l'ordre et l'Etat face au

phénomène. Le succès de ces marchands de médicaments au détail est franc et populaire, malgré les victimes que certaines de ces potions magiques ont parfois occasionnées. L'Ordre National des Pharmaciens essaie de sensibiliser les populations, mais le système informel ou parallèle est si fort au Togo que le phénomène va toujours crescendo.

Certains médicaments sont en vente libre à la pharmacie, mais encore faut-il, pour la personne malade, savoir de quoi elle souffre. Et pour ne pas mettre la vie en danger, les médecins recommandent de se faire examiner pour déterminer les causes exactes de la maladie. « *Si, pour combattre la fièvre, la prise sans ordonnance d'une aspirine peut être tolérée,*

c'est plus dangereux quand il s'agit d'une pathologie qui requiert un examen par un médecin qualifié qui peut décider du traitement le plus approprié », explique Patrick Amouzou, médecin, qui déconseille fortement l'automédication dont les conséquences peuvent être néfastes. De plus, explique encore le médecin, une prise répétée d'antibiotiques, par exemple, peut, à la longue, créer une résistance dans l'organisme, avec pour effet de rendre le médicament inefficace.

L'agriculture

L'Afrique doit changer de modèle

Le modèle « industriel » de production agricole en Afrique a des effets désastreux pour l'environnement, la santé et l'équilibre sociétal. Le Salon de l'Agriculture célèbre, cette année, les femmes et les hommes de la filière : leurs savoir-faire, leurs talents, leur capacité à transmettre leur expertise. Une dimension essentielle pour ces métiers, en Europe comme ailleurs. Mais en Afrique, c'est justement cette transmission qui se trouve aujourd'hui remise en cause. Pourtant, la situation semble s'améliorer sur le continent : le PIB africain augmente de 4 % par an en moyenne, avec des pointes à 8 ou 9 % dans certains pays.

Mais dans le même temps, le problème alimentaire ne cesse d'empirer : 257 millions d'Africains souffrent de la faim, des centaines de millions de personnes présentent des carences. En parallèle, on compte aujourd'hui en Afrique 75 millions d'adultes obèses et 10 millions d'enfants de moins de 5 ans en surpoids. Résultat : les maladies induites sont devenues la principale cause de mortalité sur le continent. Pourquoi en est-on arrivé là ? Parce que l'agriculture et les régimes alimentaires ont totalement changé, du fait de la colonisation puis

de la mondialisation.

Les Africains se sont mis, massivement, à surconsommer les aliments riches en calories mais pauvres en nutriments. D'abord, la colonisation a mis l'accent sur les cultures de rente pour l'exportation (café, cacao, palme, hévéa, coton...) aux dépens des productions vivrières. Parmi la grande diversité de cultures vivrières africaines, les investissements en recherche et développement se sont focalisés sur quelques-unes (maïs, riz, manioc...) riches en énergie, mais pauvres en nutriments. Ensuite, sont intervenus les changements de régime alimentaire, influencés par la mondialisation et l'urbanisation. Les Africains se sont mis, massivement, à surconsommer les aliments riches en calories mais pauvres en nutriments. Ce qui a conduit à la situation actuelle, combinant sous-nutrition pour les uns et surpoids pour les autres.

Un autre modèle

Il est urgent de faire face à ces défis et de repenser en profondeur les systèmes agricoles en Afrique. Le modèle encore trop souvent proposé (par les grands bailleurs de fonds, l'agro-industrie et les investisseurs privés), a montré ses

limites : basé sur une agriculture « industrielle » centrée sur quelques espèces et l'utilisation intensive d'intrants chimiques, il prouve aujourd'hui ses conséquences désastreuses pour l'environnement, la santé et l'équilibre sociétal. Pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, ce modèle industriel doit laisser la place à des systèmes agroécologiques diversifiés, capables de relever simultanément les défis économiques, environnementaux, sociaux et de santé. Ces systèmes sont basés sur des principes écologiques : utiliser la diversité et les synergies entre espèces, améliorer les sols par l'apport de matière organique, maintenir un couvert végétal toute l'année, pratiquer le recyclage, etc.

La solidarité entre producteurs et consommateurs doit impulser toutes ces pratiques, recréant du lien ainsi qu'une responsabilité collective. De nombreux exemples de transition écologique portés par des initiatives locales et collaboratives en Afrique et ailleurs montrent la voie à suivre, comme en témoignent les publications récentes de l'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique, de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, ou d'IPES-Food.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°529
DE LOTO KADOO DU 08 Février 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 530^e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, c'est exclusivement à SOKODE que des gagnants de gros lots ont été dénombrés. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

Ainsi, à SOKODE, nous avons recensé deux lots de 1.000.000F CFA et un lot de 1.250.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 10223, 10230, 10234.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !
LOTO KADOO**

Résultats du tirage N°531 de LOTO KADOO du 22 Février 2019

Numéro de base

54 56 61 13 34

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°085
DE LOTO Sam du 09 Février 2019

Le tirage N°086 du LOTO Sam a eu lieu samedi 09 Février 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, C'est exclusivement à LOME, que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots.

En effet, un maxi gros lot de 10.000.000F CFA a été répertorié auprès de l'opérateur 50334, basé à Agoé.

Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaire, c'est-à-dire de lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°087 de LOTO SAM du 23 février 2019

Numéro de base

42 53 71 02 12

Numéro bonus

63

Le Très Haut Débit
continue son parcours sur le réseau TOGOCEL



est désormais présente à

TSÉVIÉ

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

